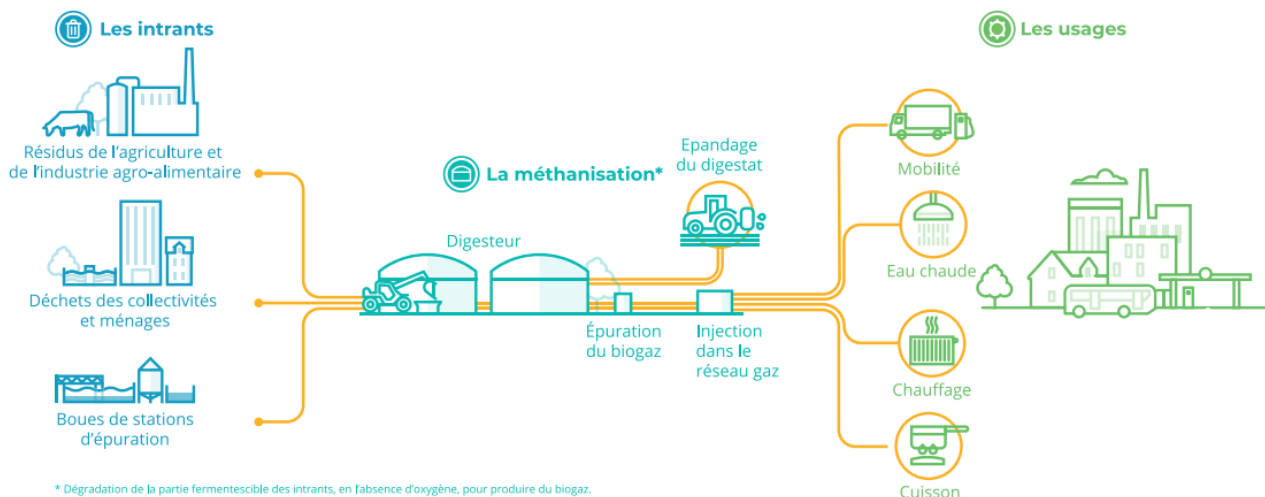


Du gaz vert et local

au service de l'économie circulaire de votre territoire

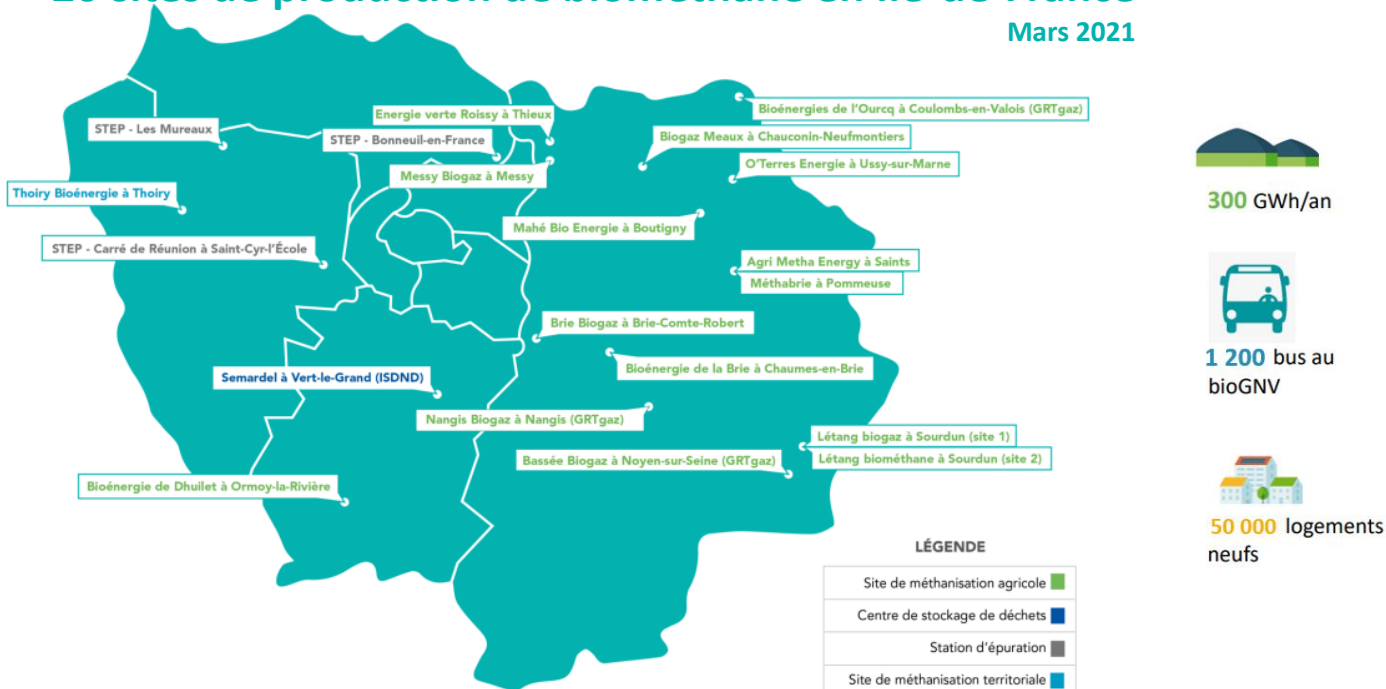
L'injection de gaz vert via la méthanisation s'inscrit dans la logique d'économie circulaire à l'échelle de chaque territoire et la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Elle permet à la fois de traiter et de réduire le volume de déchets organiques, de produire une énergie locale et renouvelable et de créer une dynamique économique territoriale.

De la méthanisation à l'injection : les étapes clés



20 sites de production de biométhane en Ile-de-France

Mars 2021



et plus de 100 projets de méthanisation

sont actuellement suivis par GRDF en Ile-de-France, pour un potentiel annuel de près de **3 TWh de biométhane**. A terme, cela représente l'équivalent de 450 000 logements neufs chauffés au gaz vert ou 10 000 bus circulant au bioGNV.

Quels sont les bénéfices du biométhane ?



L'avenir des gaz verts en Ile-de-France

pour atteindre la neutralité carbone

Une filière structurée et ambitieuse

À l'initiative de la Région Ile-de-France, un consortium d'acteurs s'est structuré pour créer PROMÉTHA, le cercle régional des acteurs de la méthanisation.



Pour renforcer la dynamique de la filière, Prométha s'est saisi de 5 sujets :

- les biodéchets,
- les CIVE (Cultures Intermédiaires à Vocation Énergétique),
- la formation,
- le financement et
- l'appropriation locale des projets.



UNE SOLUTION D'AVENIR SOUTENUE PAR LES POLITIQUES RÉGIONALES

7 TWh de production de gaz vert d'ici 2030 représentant plus de 200 installations.
Stratégie énergie-climat Région Ile-de-France (2018)

75% des besoins résidentiels en gaz en Seine-et-Marne couverts par du gaz vert d'ici 2030.
Charte CapMéth77 (2020)



3 stations d'épuration franciliennes injectent déjà le biométhane produit par la méthanisation de leurs boues, dans le réseau de gaz des Yvelines et du Val d'Oise.

30% des gisements méthanisables en Ile-de-France à l'horizon 2050 seront composés de déchets organiques.
Etude ADEME « Un mix de gaz 100 % renouvelable en 2050 ? » (2018)

> 1 million de tonnes de CO2eq évitées

avec les gaz verts en Ile-de-France d'ici 2030 (1).

Jusqu'à 6 emplois directs/indirects

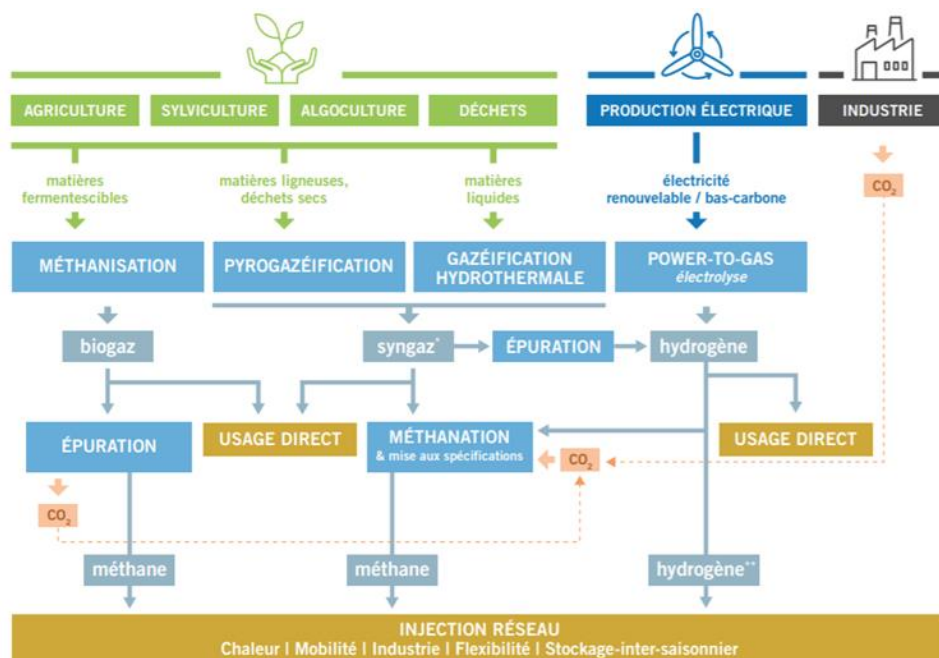
non délocalisables par unité de méthanisation pour l'exploitation-maintenance (2).

Les révolutions gazières pour une filière neutre carbone :

- Production de gaz vert et d'hydrogène à partir de matières ligneuses, plastiques ou matières liquides (**pyro-gazéification**).
- Production de gaz vert en séquestrant le carbone (CO2) recombinaison avec de l'hydrogène (**méthanation**).
- Injection d'hydrogène dans les réseaux de gaz naturel issu d'électricité renouvelable (**power to gaz**).

Des projets et études en Ile-de-France :

- **Pyro-gazéification** de boues d'épuration et de la fraction humide des ordures ménagères avec le projet COMETHA porté par le SYCTOM et le SIAAP.
- **Pyro-gazéification** de combustibles solides de récupération (CSR) avec la SEMARDEL (Essonne).
- **Méthanation** sur le site de méthanisation de la station d'épuration du SIAH (Val-d'Oise).
- **Pyrogazéification et méthanation** à partir de boues de station d'épuration avec GPSEO et SEVESC (Yvelines).
- **Pyrogazéification** de plastiques, etc.



(1) Réduction de GES calculée sur la base d'une substitution du gaz naturel par le biométhane, d'un facteur d'émission de 227g CO2eq / kWh PCI pour le gaz naturel (Source Base Carbone®) et d'un facteur d'émission de 23,4g CO2eq / kWh PCI pour le biométhane (Source Etude ENEA Quantis 2017).

(2) « Étude d'impact de la filière biogaz sur l'emploi en France de 2018 à 2030 » (InNumeri/SMASH, 2019).